

Plan Local d'Urbanisme

Plan du secteur urbanisé

Plan établi en septembre 2012

Echelle. 1:250

A compass rose is centered in the image. It features a circular center with a vertical line passing through it. Four thick, black, triangular arrows point outwards from the sides of the circle, representing the cardinal directions: North (top), South (bottom), East (right), and West (left). The letters 'N', 'S', 'E', and 'W' are positioned in a clockwise cycle around the compass rose, corresponding to the directions indicated by the arrows.

Urbanisme et Territoires

Centre d'Affaires Mercure

28 Avenue de Maurin - 34000 Montpellier

Tél. 04.34.11.36.73

Courriel : urbanisme_territoires@yahoo.fr

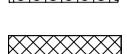
Limites secteur PLU

----- **Cote altimétrique (160.00 NGF)**

 **Zone inondable - PPRI Moyen Vidourle**

 **Aléa Retrait-Gonflement des sols argileux - Zone B2 (faible à moyen)**

 **Espace boisé classé (L130-1)**

 **Emplacements réservés (L123-1 8°)**

Numéro	Vocation	Bénéficiaire
1	Création d'une aire publique de stationnement	Commune
2	Création d'une voie de desserte de la zone AU0	Commune
3	Elargissement de voirie	Commune
4	Elargissement de voirie	Commune
5	Elargissement de voirie	Commune
6a, 6b, 6c	Oliveraies témoin	Commune
7	Accès au cimetière et aménagement d'une aire de stationnement	Commune
8	Elargissement de voirie	Commune
9	Elargissement de voirie	Commune

----- **Marge de recul cimetière (5 m)**

••••• **Recul des voies en référence au schéma routier départemental**

 **Périmètre non aedificandi de 100 mètres autour des ouvrages d'épu actuel et projeté**

 **Emprise de la future station d'épuration**

UA, zone urbaine de forte densité (permis de démolir exigé)

UA1, zone urbaine de forte densité / hameau de La Vialate (permis de démolir exigé)

UB, zone urbaine de densité modérée

UBy, zone urbaine de densité modérée (assainissement automome)

UB1, zone urbaine de densité modéré (prescription paysagère)

UB2, zone urbaine de densité modéré (prescription paysagère)

UE, zone urbaine à vocation d'activité vinicole

UP, zone urbaine à vocation d'équipements sportifs et de loisirs

UX, zone urbaine à vocation d'activités économiques

AUB, zone à urbaniser dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble

AUX, zone à urbaniser à vocation économique

AU0, zone à urbaniser soumise à modification du PLU

A1, zone agricole

A1a, Oliveraies témoin et actions pédagogiques

A2, zone agricole (protection forte)

N, zone naturelle et forestière

Nh, secteur de taille et capacité d'accueil limitées

